



Comité de suivi intersites Natura 2000
« « Péguère, Barbat, Cambalès » et « Gaube, Vignemale »

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 9 JUIN 2015
MAISON DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN – 14H30

Présents :

- André CAZERES, Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Bruno ABADIE, Directeur de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Guilhem SUSONG, Animateur Natura 2000 à la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Claudine BURTIN, Chef du bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Marc ADISSON, Bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Fabienne SALANOVA, Bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Marie-Luce KOMÉZA, Maire d'Estaing
- Yvette LACAZE YVARS, Conseillère municipale à Arras-en-Lavedan
- Jean-Baptiste LARZABAL, Maire d'Arcizans-Dessus
- Catherine BRAU-NOGUE, Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- Marc EMPAIN, Chef de secteur de Cauterets au Parc national des Pyrénées
- Claire ACQUIER, Garde-moniteur dans le secteur Val d'Azun au Parc national des Pyrénées
- Sylvain ROLLET, Chargé de mission au Parc national des Pyrénées
- André BELLÉY, Société de chasse Diane de Saint-Savin
- Michel POULOT, AAPPMA de Cauterets
- Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ, Président du SIVOM de Labat de Bun

Se sont excusés :

- Chantal ROBIN-RODRIGO, Conseillère Départementale des Hautes-Pyrénées
- Isabelle REBATTU, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
- Anne SALLENT, Chargée de mission au CRPGE
- Jean-Marie THIL

Documents annexés au compte rendu : Présentation powerpoint du Copil

Ces documents sont également téléchargeables aux adresses suivantes :

http://valleesdesqaves.n2000.fr/pequere_barbat_cambales ou http://valleesdesqaves.n2000.fr/qaube_vignemale

Préambule

André CAZERES, Président de la CSVSS, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Guilhem SUSONG, nouvel animateur Natura 2000 de la CSVSS, enchaîne sur la présentation des actions en cours et à venir sur le site.

Données pastorales

La présentation commence par un état des lieux succinct des montées de troupeaux sur les estives de la commission syndicale incluses dans les sites Natura 2000. Ces données sont issues des déclarations PHAE depuis 2006. Les effectifs sont globalement stables ou en baisse comme dans les vallées du Marcadau et du Lutour. La montée d'ovins reste constante mais les bovins sont en baisse.

Jean-Baptiste LARZABAL questionne l'emploi de l'indicateur « effectif » X « jours en estive » dans les graphiques présentés. Il lui est répondu que le but est, dans ce cas, d'avoir une idée de l'évolution globale de l'usage des estives et non de suivre précisément les chargements. Pour ce faire, il serait intéressant d'inclure les surfaces réellement pâturées dans le calcul.

Marie-Luce KOMENZA demande si des troupeaux extérieurs aux communes de la CSVSS utilisent ces estives. Marc EMPAIN lui répond que, cette année, des troupeaux montent, entre autres, du bassin de Lourdes, du Gers et du Couserans.

Vallée du Marcadau – Clot-Cayan

Ce secteur dispose d'un réseau de tourbières dont celles du Cayan et du Paradis, avec des espèces telles que le lycopode inondé et la drosera à feuilles rondes. Ces habitats et ces espèces sont protégés au titre de la Directive Habitat. Les tourbières sont sensibles au piétinement du bétail lourd, c'est pourquoi elles font l'objet d'une mise en défens pendant la saison d'estive.

Jean-Baptiste LARZABAL conteste l'intérêt de poser cette mise en défens. Selon lui, les bovins ont un impact positif sur les tourbières et elles en ont besoin pour se rafraichir.

Marc EMPAIN rappelle que le PNP est favorable au maintien de l'activité pastorale sur son territoire et qu'il entreprend plusieurs actions en ce sens. L'usage de ces milieux est différent d'autrefois, les bêtes ne sont plus gardées et elles sont plus lourdes que les races traditionnelles, leur impact peut donc être supérieur. La mise en défens a été mise en place à titre expérimental en accord avec l'éleveur et elle ne nuit pas à son activité. L'action semble a priori positive puisque l'unique butte de sphaigne de la tourbière du Cayan a « cicatrisé ».

Guilhem SUSONG rapporte que des semis de pins à crochet ont été observés sur la tourbière du Cayan et pose la question de la menace que ces semis peuvent représenter à long terme. L'idée d'une intervention sera débattue avec le PNP et le CBNPMP.

Sylvain ROLLET conclut en mettant en avant la nécessité de faire revenir Pierre GOUBET qui était intervenu en 2010, pour faire un état des lieux sur ces tourbières, 5 ans après le premier état zéro. Cela permettra de voir les différentes évolutions du milieu sur la partie témoin mise en défens et celle ouverte au bétail.

Vallée du Lutour

Une clôture autour du parking de la Fruitière avait été mise en place afin de résoudre les problèmes de conflits entre le bétail et les touristes. La clôture a subi des dégâts notamment dus aux avalanches de cet hiver. Les gardes valléens se sont chargés de la remettre en état. Le passage canadien à l'entrée du

parking a tendance à se combler ce qui le rend franchissable par le bétail. Des solutions à ces problèmes techniques vont être recherchées.

Cabanes d'Ilhéou et du Marcadau

La cabane pastorale d'Ilhéou inaugurée en 2014 a subi d'importants dégâts à cause d'une avalanche de cet hiver. Des réparations provisoires ont été effectuées avant une prochaine remise en état complète.

Un projet d'équipement des cabanes d'Ilhéou et du Marcadau avec des toilettes sèches est en cours d'étude avec les services du PNP et l'association Pierre & Terre (Riscles). Il s'agit d'offrir de meilleures conditions de travail aux bergers et de limiter de petites pollutions locales même si elles sont très inférieures à celles engendrées par le bétail et les touristes. Plusieurs visites sur le terrain sont prévues au cours de l'été pour déterminer le système le plus adapté aux deux cabanes.

Espèces des sites

Sylvain ROLLET intervient pour informer le Copil qu'un vacataire va être embauché début juillet pour mesurer à l'aide d'un protocole du PNP les interactions entre la faune sauvage des cours d'eau, notamment l'Euprocte, et les espèces alevinées.

Pour le Lézard des Pyrénées, espèce bénéficiant d'un Programme national d'Action, il n'y a rien de prévu sur les deux sites. On attend le retour d'expérience d'autres sites où des interventions sont prévues.

Catherine BRAU-NOGUE pose la question d'installer une placette de suivi de la Buxbaumie sur un des deux sites comme cela a été fait dans certains sites voisins. Marc EMPAIN et Sylvain ROLLET signalent la position du PNP, à savoir que comme l'espèce est beaucoup mieux représentée que l'on ne le croyait auparavant, elle n'est pas considérée comme prioritaire. De plus, les forêts concernées ne font pas l'objet d'exploitation forestière, il n'y a donc pas d'actions de conservation à mettre en place. Catherine avance cependant que cela permettrait d'avoir une meilleure connaissance de l'espèce et de son évolution.

Animation pastorale par le CRPGE

Depuis deux ans, un troupeau a réinvesti de secteur de Chabarrou. Le CRPGE va consacrer quelques jours à un bilan de la MAEt signée avec les éleveurs qui utilisent l'estive.

Evaluation des Documents d'Objectif par le PNP

Sylvain ROLLET a utilisé une méthodologie régionale pour évaluer les Docobs des deux sites. La démarche est la suivante : analyse du contenu, évaluation de la mise en œuvre des actions, synthèse et conclusions.

Les Docobs ont été réalisés de 35 à 40%. Ce taux de réalisation est relativement bas car les Docobs sont très ambitieux. Les très nombreuses mesures de suivi, comportant de nombreux indicateurs, sont celles qui ont été le moins réalisées.

Marc EMPAIN regrette qu'aussi peu d'actions de suivi aient été mises en œuvre. Il explique cela par le peu de temps que les agents ont à consacrer à ces suivis. Catherine BRAU-NOGUE avance également que l'on a cherché à répondre à tout alors que c'est concrètement impossible. Il serait sans doute plus efficace de mieux cibler des secteurs et des problématiques précises (ex : mesurer l'impact du retour du pâturage sur les dynamiques végétales à Pouey Trenous)

Un important problème est l'absence de méthodologies pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces. Il est nécessaire de disposer d'un état 0 solide afin de pouvoir mesurer l'effet des actions entreprises sur les habitats naturels.

Jean-Baptiste LARZABAL demande si la cartographie d'habitat du Docob n'est pas suffisante. Il lui est répondu que cette cartographie a été réalisée à large échelle avec une méthodologie d'évaluation de l'état de l'état de conservation peu au point, il faudrait des outils beaucoup plus fins.

Claudine BURTIN rapporte que la plupart des gestionnaires sont confrontés à ces problèmes de suivi. Des discussions sont en cours à l'échelle régionale.

Les rapports pointent également le peu de réalisations dans le secteur géré par le SIVOM du Labat de Bun. Il est impératif d'y organiser une rencontre pour envisager ensuite des actions.

Un des principaux succès de la mise en œuvre des Docobs a été la création des postes de gardes valléens (dont l'un est désormais dissocié du poste d'animateur Natura 2000). « Cette action a beaucoup contribué à mettre du lien dans la mise en œuvre des actions pastorales ».

De nouvelles problématiques sont à prendre en compte, comme l'arrivée du Bouquetin sur les sites et la progression des espèces exotiques envahissantes.

Les rapports concluent sur le fait que, bien qu'ils aient été rédigés avant la parution d'un cahier des charges de référence, les Docob n'ont pas besoin d'être refondus totalement. On note cependant que les objectifs de développement durable n'ont pas été clairement explicités et que les Chartes Natura 2000 sont inexistantes.

Marc ADISSON rapporte que ces chartes ne sont plus une priorité de l'état et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en rédiger

Sylvain ROLLET conclut finalement sur une validation sur le fond des Docobs et propose une révision partielle : mise à jour des usages sur les sites et des données recueillies dans le diagnostic, homogénéisation de certaines actions entre les deux Docobs, réflexions sur les suivis notamment liés aux actions pastorales et mise à jour de certaines actions au vu des retours d'expérience.

Bilan du Programme Feader 2007-2013

Claudine BURTIN présente le bilan départemental de la mise en œuvre du Programme Feader. On retient que 19 sites Natura 2000 sont animés par 10 animateurs dans les Hautes-Pyrénées. Le bilan financier sur les 7 ans est le suivant :

- 2 388 160 € d'animation, prestations et contrats Natura 2000
- 2 049 198 € de contrats MAEt (102 dossiers)
- 33 700 € de « bonus » au PSEM financés par Natura

Les financements sont issus du Ministère de l'agriculture à 39%, de l'Europe à 31%, du Ministère de l'écologie à 27% puis de l'Agence de l'eau et des collectivités.

On note également que la grande majorité des dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 reçoivent un avis favorable dans le département.

André CAZERES clôt la séance aux alentours de 17h30.